

DÉCLARATION DU DEMANDEUR RELATIVE À L'ASSURANCE VIE COLLECTIVE

DIRECTIVES AU VERSO

Renseignements sur la personne décédée

Nom de la personne décédée				<input type="checkbox"/> Participant de régime <input type="checkbox"/> Personne à charge	
Date de naissance (jj-mm-aaaa)		Date du décès (jj-mm-aaaa)		Cause du décès	
Adresse			Ville		Province
					Code postal
Nom du régime			Numéro de police d'assurance vie collective		Numéro d'identification du participant de régime
Lorsque les sommes dues sont payables à la succession, veuillez inclure le numéro d'assurance sociale _____					

Renseignements sur le demandeur

Nom du demandeur		Date de naissance du demandeur (jj-mm-aaaa)		Lien avec la personne décédée	
Adresse			Ville		Province
					Code postal
Numéro de téléphone			Adresse courriel (fournissez votre adresse courriel si vous souhaitez que la Canada Vie communique avec vous par courriel sécurisé)		
Numéros d'assurance sociale, de sécurité sociale ou de compte de contribuable _____					
Veuillez indiquer à quel titre vous faites la demande de règlement (cochez une case)					
<input type="checkbox"/> Bénéficiaire désigné <input type="checkbox"/> Tuteur légal du bénéficiaire ou curateur <input type="checkbox"/> Représentant légal de la succession <input type="checkbox"/> Fiduciaire <input type="checkbox"/> Autre, précisez _____					
Les sommes dues au titre de l'assurance vie sont non imposables. Veuillez nous indiquer comment vous désirez recevoir ces sommes :					
<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Transfert électronique de fonds (TEF) à un compte bancaire canadien – veuillez joindre un chèque annulé ou un formulaire bancaire électronique <input type="checkbox"/> J'aimerais rencontrer un conseiller financier afin de discuter des options de règlement qui me sont offertes. Le meilleur moment pour me joindre est : _____					

Protection de votre vie privée

Nous accordons une grande importance à la protection des renseignements vous concernant. Nous conservons tous vos renseignements personnels dans un dossier confidentiel dans nos bureaux, ou dans les bureaux d'une organisation qui possède notre autorisation. Les seules personnes ayant accès à vos renseignements personnels sont les suivantes : les employés de la Canada Vie et les personnes autorisées, qui en ont besoin pour effectuer leur travail et pour traiter votre demande de règlement, les personnes à qui vous avez accordé un droit d'accès, les personnes autorisées par la loi, tant au Canada que dans tout autre territoire où vos renseignements personnels sont conservés. Pour obtenir un exemplaire de nos Normes en matière de protection des renseignements personnels, visitez le site canadavie.com ou écrivez au chef de la conformité de la Canada Vie.

Autorisations et déclarations

J'autorise la Canada Vie, tout prestataire de soins de santé, le gestionnaire du régime, toute autre compagnie d'assurance ou de réassurance, les administrateurs des programmes d'État ou de tout autre programme d'avantages sociaux, de même que toute organisation ou tout prestataire de services travaillant avec la Canada Vie ou avec le gestionnaire du régime du défunt, au Canada ou hors du Canada, à échanger les renseignements personnels nécessaires, au besoin, afin d'enquêter et d'évaluer ma demande de règlement, de gérer le régime collectif et de vérifier l'évaluation de la demande de règlement. J'autorise l'utilisation de mon numéro d'assurance sociale pour la déclaration de revenus. Je consens également à ce que la Canada Vie et ses sociétés affiliées utilisent mes renseignements personnels à des fins de gestion et d'analyse des données internes.

Les renseignements que j'ai fournis dans le présent formulaire ont pour objet le versement du capital assuré (dans mon propre intérêt ou au nom d'un bénéficiaire) et je déclare que je suis en droit de toucher les sommes payables en totalité ou en partie aux termes de la police d'assurance vie collective. J'atteste qu'en me versant le produit de l'assurance, la Canada Vie s'est acquittée de ses obligations à mon égard. En signant ci-dessous, je confirme ce qui suit : j'ai lu et compris le contenu de ce formulaire et j'autorise la Canada Vie à recueillir, à utiliser et à divulguer des renseignements personnels à mon égard; que toutes les déclarations que j'ai faites en ce qui concerne ma demande de règlement sont véridiques et complètes; que mon autorisation est valide jusqu'à ce que je la révoque par écrit et qu'une photocopie ou une copie électronique de la présente autorisation est aussi valide que l'original.

Signature du demandeur

Date (jj-mm-aaaa)

Nom du demandeur (en caractères d'imprimerie)

Signature du témoin

DÉCLARATION DU DEMANDEUR RELATIVE À L'ASSURANCE VIE COLLECTIVE

DIRECTIVES

Qui doit remplir la *Déclaration du demandeur relative à l'assurance vie collective*

Sommes dues payables à la ou aux personnes suivantes :					
Bénéficiaire adulte	Bénéficiaire mineur ou n'ayant pas la capacité juridique nécessaire, résidant au Québec	Bénéficiaire mineur ou n'ayant pas la capacité juridique nécessaire, résidant à l'extérieur du Québec	Demandeur incapable de gérer ses finances	Succession	Succession au Québec lorsqu'il n'y a aucun testament
1 ou 2	2 ou 3 ou 4	2 ou 4	5	6	7
1. Bénéficiaire 2. Fiduciaire (copie des documents sur la fiducie requise) 3. Tuteur légal ou curateur (copie du jugement requise) 4. Tuteur par nomination judiciaire des biens du bénéficiaire (copie de l'ordonnance du tribunal requise)			5. Représentant légal du demandeur (copie du jugement requise) 6. Représentant légal de la succession 7. Héritiers légaux		

Documents requis à l'égard de la *Déclaration du demandeur relative à l'assurance vie collective* (les copies sont acceptées à moins d'indications contraires)

Assurance vie de base et supplémentaire	Assurance vie de base et supplémentaire supérieure à 100 000 \$ – au Québec	Assurance vie de base et supplémentaire – à l'extérieur de l'Amérique du Nord	Assurance vie facultative	Garantie Mort accidentelle	Rente de survie	Assurance libérée	Prestations d'assurance supérieures à 100 000 \$ payables à la succession – au Québec	Prestations d'assurance supérieures à 100 000 \$ payables à la succession – à l'extérieur du Québec
1 ou 2	9	14	2	1 ou 2 et 3, 4	1 ou 2 et 5, 6, 7	1 ou 2 et 8	9, 10 et 11 ou 12	1 ou 2 et 13
1. Certificat de décès ou attestation de décès du directeur des funérailles 2. Certificat de décès du médecin traitant – M63(f) 3. Rapport de police ou rapport d'accident en milieu de travail 4. Rapport du médecin examinateur, rapport du coroner ou rapport d'autopsie 5. Certificat de mariage ou déclaration sous serment pour confirmer l'union de fait 6. Certificat de naissance de tous les survivants admissibles 7. Déclaration du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (RPC ou RRQ) relative aux prestations aux survivants, le cas échéant 8. Certificat d'assurance original, si possible				9. Acte de décès au Québec (complet) – document émis par le Directeur de l'état civil du Québec ou déclaration du directeur de funérailles 10. Certificat de recherche testamentaire émis par la Chambre des notaires et le Barreau du Québec 11. Testament notarié ou olographe accompagné du jugement ou des minutes 12. Déclaration des héritiers légaux, s'il n'y a aucun testament 13. Testament notarié et lettre d'homologation ou certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession ou lettres d'administration 14. Certificat de décès original ou copie certifiée par un notaire du certificat de décès				

Veuillez retourner le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante :

Indemnités Vie, Client collectif
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
60 rue Osborne N
Winnipeg MB R3C 1V3

Ou

Par courriel : grouplifebenefits@canadavie.com
Par télécopieur : 204 946-8783

Communication par courriel – note importante :

Internet n'est pas un moyen de communication sûr. Nous encourageons toute personne préoccupée par la possibilité qu'un tiers non autorisé intercepte son message à communiquer avec nous en se servant d'autres moyens.